



# Sommaire

■	Le mot du Maire _____	page 3
■	Conseils municipaux _____	pages 4/6
■	Communauté de Communes _____	page 7
■	Vie municipale _____	page 8
■	Finances _____	pages 9/10
■	Urbanisme - Environnement _____	pages 11
■	Périscolaire - CLSH _____	pages 12/13
■	Scolaire _____	pages 14/15
■	Bâtiments _____	pages 16/17
■	Voirie - Espaces verts _____	page 18
■	Associations _____	pages 19/21
■	Comité des fêtes _____	pages 22/24
■	C.C.A.S. _____	pages 25/26
■	Côté pratique _____	page 27
■	Calendrier des manifestations _____	page 28

## Mairie de Férolles-Attilly

45, Grande Rue - 77150 Férolles-Attilly  
Tél. 01 60 02 21 48 - Fax 01 60 02 29 18  
mairie@ferolles-attilly.fr - www.ferolles-attilly.fr

Directeur de la publication : Mme Anne-Laure Fontbonne  
Dépôt légal Septembre 2019



Papier certifié PEFC  
Encres végétales.

Impression : Imprimerie RAPIDOFFSET  
Allée du Cimetière - 77166 Grisy-Suisnes



## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - vendredi : 8 h 45 - 12 h 30 / 14 h - 18 h  
Samedi : 9 h - 12 h



# Le mot du Maire



*Chères Férollaises, chers Férollais,*

*C'est avec plaisir que je vous retrouve au travers de cet édito après cette période estivale qui, je l'espère, vous a permis de vous reposer et de vous détendre.*

*La rentrée scolaire à l'Ecole des Clos s'est très bien déroulée en présence de 97 élèves contre 84 l'année dernière.*

*Quelques travaux ont été réalisés afin d'améliorer le confort et surtout la sécurité de nos enfants.*

*VC 3, rue de l'Avenue, Grande Rue, nos voiries ont également bénéficié d'un petit « lifting » permettant de réparer de façon pérenne les nombreux « nids-de-poule ».*

*Les travaux de déploiement de la fibre optique sont maintenant terminés. L'heure est donc venue pour chacun de contacter son fournisseur d'accès afin de pouvoir se raccorder. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires en page 7.*

*Je vous souhaite à tous, petits et grands, une très belle rentrée.*

*Bien à Vous.*

*Votre Maire, Anne-Laure FONTBONNE*



## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2019

### CONVENTION UNIQUE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE 77 MISSIONS OPTIONNELLES 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la convention unique pour l'année 2019 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne.
- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

### NOMINATIONS DES DELEGUES LOCAUX AU COMITE NATIONAL D' ACTIONS SOCIALES (C.N.A.S.)

#### DELEGUE DES AGENTS ET DELEGUE DES ELUS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 ABS - Mme GUILLOCHON),

- APPROUVE la désignation de Madame Odile ALDEHUELO en qualité de « délégué agents CNAS » et Madame Véronique GUILLOCHON en qualité de « délégué élus CNAS ».
- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

### DELIBERATION D'ALIENATION FIXANT LES MODALITES DE VENTE DE PARCELLE COMMUNALE VENTE DU DETACHEMENT D'UNE BANDE DE TERRAIN DE LA PARCELLE B513 LOT A

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder à la vente de gré à gré à Monsieur GIROD Philippe sis 14 Grande Rue - Férolles-Attilly dudit bien immobilier sis Grande Rue à Férolles-Attilly, aux conditions de prix et autres prévues ;
- AUTORISE Madame le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la vente de cet immeuble par vente de gré à gré, dite à l'amiable, dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte de vente et tous documents y afférents ;
- FIXE le prix de la bande de terrain de la parcelle B513 lot A après division d'une superficie de 17m<sup>2</sup> à un euro symbolique hors frais de notaire ;
- DIT que l'acquéreur règlera en sus les frais de notaire.

### MODIFICATION 1 DU P.L.U. DE LA COMMUNE DE FEROLLES-ATTILLY PROJET DE METHANISATION

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de prescrire la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme afin de modifier les documents graphiques du règlement (création d'un secteur Aa) dans le but de répondre à l'objectif listé ci-avant ;
- CHARGE Madame le Maire de l'ensemble des modalités s'y rapportant ;
- DIT que le projet de modification sera notifié, avant l'enquête publique :
  - au Préfet,
  - aux Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général,
  - au Président de la Communauté de Communes des Portes Briardes,
  - aux maires des communes limitrophes,
  - aux présidents des chambres de commerce et d'industrie, des chambres de métiers et des chambres d'agriculture ;
- DIT que conformément aux articles R.153-20 et suivants du Code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet des formalités d'affichage pendant une durée de 1 mois en mairie aux endroits habituels et mention de cet affichage sera effectuée dans un journal local ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

### MODIFICATION 2 SIMPLIFIEE DU P.L.U. DE LA COMMUNE DE FEROLLES-ATTILLY MODIFICATION DU TRACE DES LIAISONS DOUCES - RUE DE LA MONTAGNE

A l'issue de la mise à disposition, le maire en présente le bilan devant l'organe délibérant. Celui-ci délibère et adopte le projet par délibération motivée.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de prescrire la modification n° 2 simplifiée du Plan Local d'Urbanisme portant sur la suppression de l'emplacement réservé 3a au droit de la rue de la Montagne ;
- CHARGE Madame le Maire de l'ensemble des modalités s'y rapportant ;
- PRECISE les modalités de mise à disposition du dossier au public de la façon suivante :
  - publication d'un avis dans la presse locale,
  - affichage de l'avis en mairie pendant un mois,
  - publication sur le site internet de la commune,
  - ouverture d'un registre pendant un mois en vue de recueillir les observations éventuelles du public.
- DIT que le projet de modification sera notifié, avant l'enquête publique :
  - au Préfet,
  - aux Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général,
  - au Président de la Communauté de Communes des Portes Briardes,
  - aux maires des communes limitrophes,
  - aux présidents des chambres de commerce et d'industrie, des chambres de métiers et des chambres d'agriculture ;
- DIT que conformément aux articles R.153-20 et suivants du Code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet des formalités d'affichage pendant une durée de 1 mois en mairie aux endroits habituels et mention de cet affichage sera effectuée dans un journal local ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

### AUTORISATION POUR ENGAGEMENT DE DEPENSES EN SECTION D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 (BUDGET PRINCIPAL)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE jusqu'à l'adoption du budget primitif 2019 Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, comme dans le tableau ci-dessus et dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

### TARIFICATION DES SERVICES FUNERAIRES ATTENANTS AU CIMETIERE COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE la tarification ci-dessus exposée ;
- ABROGE la délibération n° 17 22 252 du 27/02/2017 ;
- PRECISE que ces tarifs seront applicables dès le 01/04/2019.

### DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE - ACCEPTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE la dissolution du « Syndicat Intercommunal pour le Transport Scolaire » ;
- DONNE son accord pour les modalités financières et patrimoniales précitées, le « Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire » n'ayant aucun bien meuble et immeuble, aucun reste à recouvrer et reste à payer, aucun encours de dette, aucun titre financier et que le résultat financier ne de l'exercice 2018 ne dégage ni aucun excédent, ni aucun déficit et que la trésorerie est égale à zéro euro, zéro centimes d'euro.

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2019

### PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION 2018 BUDGET PRINCIPAL FEROLLES-ATTILLY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
• DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 : BUDGET PRINCIPAL FEROLLES-ATTILLY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
• APPROUVE l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice closes et les crédits annulés.

### AFFECTATION DU RESULTAT 2018 : BUDGET PRINCIPAL FEROLLES-ATTILLY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
• DECIDE l'affectation du résultat de fonctionnement de 278 285.04 € comme suit :  
• R1068 : affectation de 227 000.00 € d'excédent de fonctionnement au budget primitif 2019 ;  
• R002 : affectation de 51 285.04 € d'excédent de fonctionnement au budget primitif 2019.

### VARIATION DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
• ACCEPTE de ne pas augmenter les taux pour l'année 2019 ;  
• VOTE les taux présentés ;  
• OPTE pour une fiscalité additionnelle avec un produit fiscal 2019 attendu de 869 309.00 € ;  
CHARGE Madame le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

### SUBVENTIONS ORDINAIRES DE FONCTIONNEMENT 2019 ASSOCIATIONS LOCALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
• DECIDE de fixer le montant des subventions comme suit :

AÏTO SEL DEFENSE	900,00 €
COMITE DES FETES	10 000,00 €
A.S.L.F.	2 000,00 €
MUSIQUE POUR TOUS	8 000,00 €
LA COMPAGNIE DE THEATRE	300,00 €
ATELIER FEROLLAIS	600,00 €
F.N.A.C.A.	300,00 €
A.P.R.L.	400,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	1 700,00
AMICALE DU PERSONNEL	1 000,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>25 200,00 €</b>

### SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE FONCTIONNEMENT 2019 ORGANISATIONS EXTERIEURES ET C.C.A.S. COMMUNAL

DECIDE de fixer le montant des subventions comme suit :

S.I.ECOLE DES CLOS	192 500,00 €
S.I.P.E.	49 500,00 €
C.E.S. DES HYVERNAUX	5 523,34 €
C.C.A.S. DE FEROLLES-ATTILLY	11 500,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>259 023,34 €</b>

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 : BUDGET PRINCIPAL FEROLLES-ATTILLY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
• VOTE le budget primitif de la commune 2019 en dépenses et en recettes :  
- en section de fonctionnement à 1 255 550,04 € ;  
- en section d'investissement à 478 773,51 €.

### PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION 2018 BUDGET ASSAINISSEMENT FEROLLES-ATTILLY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
• DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ASSAINISSEMENT DE FEROLLES-ATTILLY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
• APPROUVE l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice closes et les crédits annulés.

### AFFECTATION DU RESULTAT 2018 : BUDGET ASSAINISSEMENT FEROLLES-ATTILLY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
• DECIDE l'affectation du résultat de fonctionnement de 14 814,42 € comme suit :  
R1068 : affectation de 14 814,42 € d'excédent de fonctionnement au budget primitif 2019.

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 : BUDGET ASSAINISSEMENT FEROLLES-ATTILLY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
• VOTE le budget primitif du budget assainissement 2019 en dépenses et en recettes :  
- en section de fonctionnement à 14 106,37 € ;  
- en section d'investissement à 246 010,57 €.

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2019

### DEBAT SUR LA MODIFICATION DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
• CONSTATE la tenue du débat sur les orientations générales du P.A.D.D.



## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2019

### ADHÉSION AU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC « ID77 »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

• DÉCIDE,

Article 1 : d'adhérer au Groupement d'intérêt public « ID77 » ;

Article 2 : d'approuver la convention constitutive jointe en annexe, sous réserve de son approbation par le

Préfet de Département ;

Article 3 : d'autoriser son exécutif à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et en particulier d'en informer le groupement d'intérêt public ;

Article 4 : de désigner Madame DESMIER Séverine comme représentant de la commune au sein de l'assemblée générale du GIP « ID 77 ».

### APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S.)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

• APPROUVE l'élaboration du DICRIM ainsi que celle du Plan Communal de Sauvegarde de la commune de FEROLLES-ATTILLY.

### ADMISSIONS EN NON-VALEUR :

#### PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

1 abstention (SUEUR),

• DÉCIDE d'admettre en non-valeur les produits pour un montant de 473.00 € ;

• DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours ;

• AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente décision.

### REPORT DE LA DATE DE TRANSFERT DES COMPETENCES

#### EAU ET ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

##### « LES PORTES BRIARDES » AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

• S'OPPOSE au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la communauté de communes « Les Portes Briardes » ;

• DEMANDE le report du transfert des compétences eau et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;

• AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente décision ;

• PRÉCISE que la présente délibération sera notifiée au préfet du département et au président de la communauté « Les Portes Briardes ».

### AVIS SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DU SyAGE

#### AVIS SUR L'ADHESION DE DEUX SYNDICATS ET DEUX EPCI

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

• DONNE un avis favorable sur la délibération du SyAGE du 10 avril 2019 visant principalement à étendre, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'exercice de la compétence GEMAPI sur l'ensemble du Bassin versant de l'Yerres, en procédant, conjointement à deux procédures, une modification statutaire au titre de l'article L. 5211-20 du CGCT, et une procédure d'extension de périmètre au titre de l'article L. 5211-18 du CGCT.

• APPROUVE le projet de Statuts du SyAGE, annexé à la présente délibération, devant prendre effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### INSTAURATION D'UNE DECLARATION PREALABLE TOUS RAVALEMENTS DE FACADES ET / OU CLOTURES SUR LE TERRITOIRE DE FEROLLES-ATTILLY

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

• DÉCIDE de soumettre les travaux de ravalement de façades au régime de la déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal ;

• DÉCIDE de soumettre l'édification des clôtures à déclaration préalable, sur l'ensemble du territoire ;

• AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente décision.

### RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LES PORTES BRIARDES ENTRE VILLES ET FORETS » A L'OCCASION DU RENOUELEMENT GENERAL DES CONSEILS MUNICIPAUX

• APPROUVE que le nombre total et la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes Les Portes Briardes entre Villes et Forêts soit fixé comme suit :

COMMUNES	NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRE
Ozoir-la-Ferrière	18
Tournan-en-Brie	7
Gretz-Armainvilliers	7
Lésigny	7
Férolles-Attilly	2
<b>TOTAL DES DELEGUES</b>	<b>41</b>

• CHARGE, en ce qui la concerne, Madame le Maire de la commune de l'exécution de la présente délibération.

### PLAN LOCAL D'URBANISME DE FEROLLES-ATTILLY - ARRET DE PROJET

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

3 contre (SUEUR, PRADINES et HOUSSIER)

• ARRETE le projet de Plan Local d'urbanisme de la commune de Férolles-Attilly tel qu'il est annexé à la présente ;

• TIRE le bilan de concertation tel qu'annexé à la présente délibération ;

• PRÉCISE que le projet de plan local d'urbanisme sera communiqué pour avis : à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du plan local d'urbanisme, aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés, aux présidents d'associations agréées qui en ont fait la demande.

### MOTION RELATIVE A LA CIRCULATION DES CAMIONS DE PLUS DE 3.5 T SUR LA « FRANCIENNE »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

1 contre (SUEUR) - 1 abstention (BRAULT)

• PROPOSE un aménagement d'horaires aux camions de plus de 3,5 T en transit sur la Francilienne avec une interdiction de circuler, sur les périodes surchargées, le matin de 7 h à 9 h, et le soir de 17 h à 19 h, permettant aux habitants de bénéficier de créneaux de circulation plus fluides et plus apaisés ;

• DEMANDE que les camions de plus de 3,5 T sur la Francilienne soient interdits de doubler ;

• DEMANDE, aux services de l'Etat, des Transports et des Préfectures, le lancement d'une étude de faisabilité et d'impacts ;

• PRÉCISE que cette proposition a pour objectif d'améliorer les conditions de circulation, donc de vie au quotidien des habitants ;

• PRÉCISE que cette motion sera adressée au Ministère de la Transition écologique et solidaire, chargé des Transports.

## Etat civil

### Naissances

le 12 avril 2019

*Théo, Maël DÉRIC*

le 21 juin 2019

*Macéo CHAUTARD*

le 27 juin 2019

*Enzo MONFRINO*

### Mariage

le 18 mai 2019 *Audrey BRIENNE et Patrick DOS SANTOS*



## « LA FIBRE ENTRE NOUS »

### La fibre ? Je ne sais pas trop ce que c'est ?

C'est un réseau très haut débit qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc...) dans un temps beaucoup plus court qu'avec les Box traditionnelles.

### Quelles collectivités ?

Le 6 avril 2016, la convention de déploiement de la fibre numérique a été signée entre Olivier Lavenka, Vice-Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, Président de Seine-et-Marne Numérique et Jean-François Oneto, Président de la Communauté de Communes des « Portes Briardes ».

Aujourd'hui les travaux de déploiement de la fibre sur notre commune sont terminés, la commercialisation peut donc commencer.

### Comment dois-je faire pour me raccorder à la fibre ?

Vous devez tout d'abord tester votre éligibilité sur le site de Covage en vous rendant sur : [www.covage.com/fibre-seine-et-marne.semafibre77](http://www.covage.com/fibre-seine-et-marne.semafibre77)

Avec le déploiement du réseau, chaque habitation Férollaise bénéficie d'un point de raccordement au réseau fibré. Ce sont les fournisseurs d'accès Internet qui procèdent au raccordement. Vous avez donc le choix entre un des fournisseurs d'accès Internet présents au forum du 13 juin dernier ou un fournisseur d'accès Internet national (FAI).

### Fournisseurs d'accès présents au Forum :

- comcable : [www.comcable.fr](http://www.comcable.fr)
- coriolis : [www.coriolis.com](http://www.coriolis.com)
- k-net : [www.k-net.fr](http://www.k-net.fr)
- vidéofutur : [www.lafibrevideofutur.com](http://www.lafibrevideofutur.com)
- nordnet : [www.nordnet.com](http://www.nordnet.com)
- ozone : [www.ozone.net](http://www.ozone.net)
- SFR

## Liaisons

## DOUCES

Suite à l'étude de faisabilité approuvée en avril 2018 par le bureau communautaire de la Communauté de Communes « Les Portes Briardes » et la notification du marché de maîtrise d'œuvre des liaisons douces confié au bureau d'études E.V.A. le 26 septembre 2018, des visites de terrains ont été réalisées sur chaque commune afin d'identifier précisément les tracés et les problématiques techniques potentielles.

Les études d'avant-projet sont finalisées. Des réunions de travail se sont tenues, en présence des élus de chaque commune, afin de présenter le résultat de celles-ci pour l'ensemble des communes : des problématiques d'ordre technique et des points d'optimisation sont à évoquer avant d'engager les interventions sur le terrain.

Le projet impacte des parcelles privées et publiques. Chaque Maire doit donc rencontrer les propriétaires de son territoire concerné par le tracé des liaisons douces intercommunales afin de proposer une acquisition « au mieux disant » sur ce projet d'intérêt collectif.

### Le projet dans son ensemble concerne la réalisation des 7 itinéraires suivants :

#### Tranche ferme :

- L12 : liaison Lésigny / Servon (0,2 km)
- L2 : liaison Lésigny (0,3 km)
- L2/F1 : liaisons Lésigny / Férolles-Attilly (3 km)
- O3 : liaison Ozoir-la-Ferrière / Lésigny (2,6 km)
- T3 : liaison Gretz-Armainvilliers / Tournan-en-Brie (3,3 km)

#### Tranche conditionnelle :

- G2 : liaison Ozoir-la-Ferrière / Gretz-Armainvilliers (2,8 km)
- O12 : liaison Ozoir-la-Ferrière / Roissy-en-Brie (0,9 km)



## Commémoration du 19 mars 1962

Journée Nationale d'Hommage et de Recueillement  
à la mémoire des victimes civiles et militaires  
de la guerre d'Algérie  
et des combats en Tunisie et au Maroc



## Commémoration du 8 mai 1945



Madame le Maire, Anne-Laure FONTBONNE, accompagnée de Monsieur le Maire de Chevry-Cossigny, Franck GHIRARDELLO, Messieurs les représentants des Associations d'Anciens Combattants et leurs Porte-Drapeaux, ainsi que de nombreux élus et administrés, ont participé à la cérémonie de commémoration du 74<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Madame le Maire vous remercie de votre présence et remercie également les musiciens de Music Pour Tous d'avoir accompagné cette cérémonie qui fût suivie d'un verre de l'amitié à la salle du Conseil Municipal de Férolles-Attilly.



**Le Conseil Municipal a voté son budget principal 2019 en séance du 9 avril 2019. Adopté à l'unanimité par les élus, il s'équilibre en fonctionnement à 1 255 550.04 € et en investissement à 478 773.51 €.**

## VARIATION DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2019

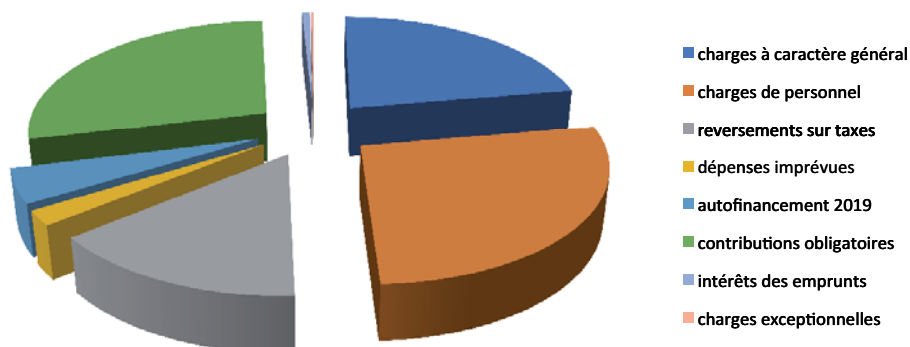
Lors de sa séance du 9 avril dernier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a voté les taux de fiscalité comme suit :

Taxes directes locales	Taux 2018	Variation	Taux 2019
Taxe d'habitation	19.70 %	1.000000	19.70 %
Taxe foncière (bâti)	13.83 %	1.000000	13.83 %
Taxe foncière (non bâti)	70.73 %	1.000000	70.73 %

## DEPENSES

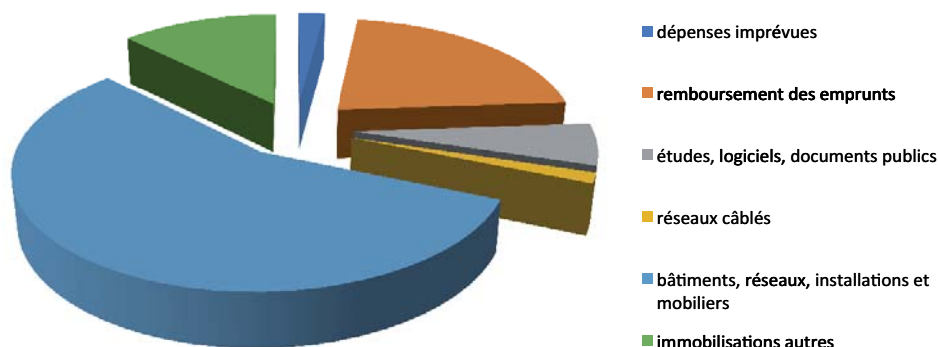
### BUDGET 2019 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 255 550,04 €

charges à caractère général	278 770,12 €
charges de personnel	341 286,00 €
versements sur taxes	185 354,00 €
dépenses imprévues	26 335,78 €
autofinancement 2019	60 000,00 €
contributions obligatoires	353 500,00 €
intérêts des emprunts	7 804,14 €
charges exceptionnelles	2 500,00 €



### BUDGET 2019 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT 478 773,51€

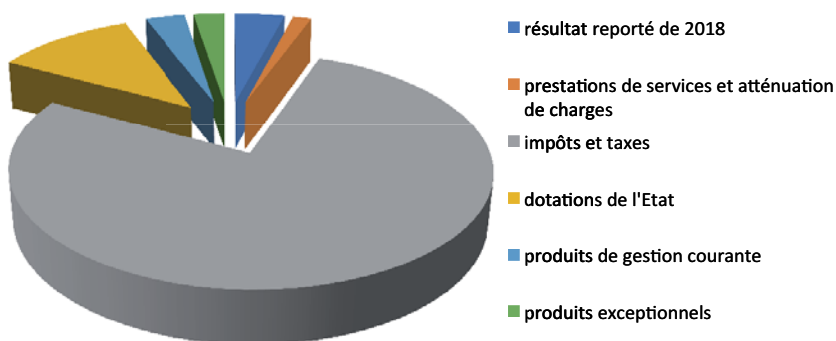
dépenses imprévues	10 000,00 €
remboursement des emprunts	104 152,57 €
études, logiciels, documents publics	28 310,00 €
réseaux câblés	7 008,54 €
bâtiments, réseaux, installations et mobiliers	269 170,36 €
immobilisations autres	60 132,04 €



## RECETTES

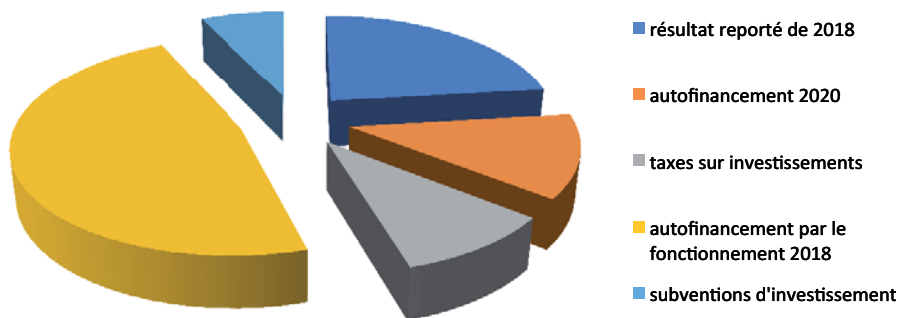
### BUDGET 2019 : RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 255 550,04 €

résultat reporté de 2018	51 285,04 €
prestations de services et atténuation de charges	18 900,00 €
impôts et taxes	969 825,00 €
dotations de l'Etat	142 140,00 €
produits de gestion courante	41 400,00 €
produits exceptionnels	32 000,00 €



### BUDGET 2019 : RECETTES D'INVESTISSEMENT 478 773,51€

résultat reporté de 2018	110 563,51 €
autofinancement 2020	60 000,00 €
taxes sur investissements	47 000,00 €
autofinancement par le fonctionnement 2018	227 000,00 €
subventions d'investissement	34 210,00 €



### Principales prévisions budgétaires d'investissement 2019 :

Révision du Plan Local d'Urbanisme	18 900.00 €
Acquisitions de parcelles foncières - Chemin des Clos	5 000.00 €
Acquisitions de parcelles foncières - Liaisons Douces	28 000.00 €
Reprise de concessions au cimetière communal	6 000.00 €
Création d'une allée en enrobé - columbarium	17 676.80 €
Volets aux logements du Presbytère	11 000.00 €
Création de grilles d'avaloir sur le parvis de Mairie	14 561.02 €
Lanternes rue de la Montagne	4 786.25 €
Création d'une canalisation de gaz - Mairie	18 000.00 €
Mise en sécurité du Chemin des Clos	25 723.20 €
Elargissement de la route de Servon	25 723.20 €
Création d'un trottoir rue de la Montagne	8 500.00 €



## MODIFICATION DU P.L.U. « PROJET DE METHANISEUR »

Le PLU devait être modifié afin de permettre sur le territoire communal la réalisation d'un projet d'unité de méthanisation aux abords de la ferme du Grand Bervilliers.

Il convenait dès lors de procéder à une modification du document d'urbanisme communal en application de l'article L.153-41 du code de l'urbanisme. Cette modification porte donc sur les documents graphiques du PLU, avec la création d'un secteur Aa. Elle n'est pas de nature à modifier les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Par délibération 05/2019 du 25 février 2019, le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé de prescrire la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme afin de modifier les documents graphiques du règlement (création d'un secteur Aa) dans le but de répondre à la réalisation d'un projet d'unité de méthanisation.

## MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU P.L.U. TRACÉ DES LIAISONS DOUCES « RUE DE LA MONTAGNE »

Le PLU devait être modifié afin de supprimer un emplacement réservé rue de la Montagne.



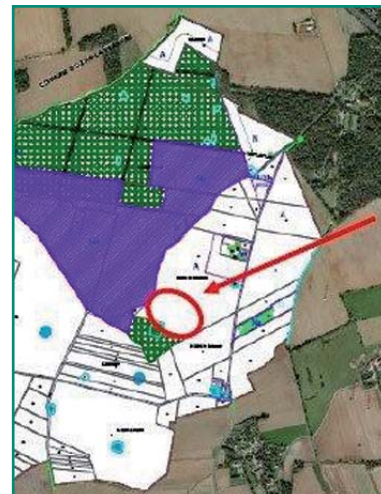
Tracé des Liaisons Douces  
après modification simplifiée du PLU

En effet cet emplacement n'est plus utile au regard de la modification du tracé des liaisons douces intercommunales envisagées. De plus, il empêche le propriétaire d'un terrain adjacent d'édifier une clôture et de sécuriser le passage des riverains sur un trottoir en devenir.

Il convenait dès lors de procéder à une modification simplifiée du document d'urbanisme communal en application de l'article L.153-45 du code de l'urbanisme. Cette modification simplifiée porte donc sur les documents graphiques du PLU et elle n'est pas de nature à modifier les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Par délibération 06/2019 du 25 février 2019, le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé de prescrire la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme portant sur la suppression de l'emplacement réservé 3a au droit de la rue de la Montagne.

Situation géographique du méthaniseur  
sur le territoire communal



## Révision du Plan Local d'Urbanisme de Férolles-Attilly

La commune de Férolles-Attilly a prescrit par délibération du 4 mai 2016 la révision de son PLU approuvé en 2013. Le PLU a pour objectif de programmer l'aménagement du territoire et la gestion des ressources de manière à satisfaire les besoins économiques, sociaux, paysagers et environnementaux.



## Réunion Publique du 6 juin 2019



Pour rappel, la raison principale de cette mise en révision, comme transcrit dans la délibération 16 18 207 du 4 mai 2016, demeure l'impertinence du projet de création des 400 logements dans la plaine de L'Orme Marotto qui doublait démesurément la population férolloise.

Par délibération 29/2019 du 24 juin 2019, le Conseil Municipal a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Férolles-Attilly après en avoir débattu en séance et lors de la réunion publique du 6 juin 2019.

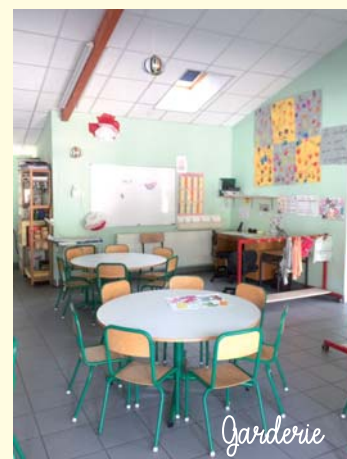
Prochaine ouverture du centre de loisirs  
du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2019



Cantine

## TARIFS & QUOTIENTS du CCAS de Férolles-Atilly

QUOTIENT FAMILIAL	
Quotient	Ressources mens. nettes/ménage
A	Moins de 1 067 €
B	De 1 068 à 2 640 €
C	De 2 641 à 3 500 €
D	De 3 501 à 4 380 €
E	Plus de 4 381 €



Garderie

CANTINE			
Quotient	Prix du repas de cantine		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et + *
A	0,80 €	0,70 €	0,60 €
B	1,50 €	1,20 €	1,00 €
C	2,60 €	2,40 €	2,20 €
D	2,90 €	2,80 €	2,70 €
E	3,60 €	3,60 €	3,60 €

\* Enfants inscrits à l'Ecole des Clos

GARDERIE	
Prix de la garderie (pas de quotient applicable)	
Forfait matin	35 €
Forfait soir	45 €
Forfait matin + soir	65 €
Accueil occasionnel (facturé à la présence)	7 €
Retard (au delà de 18 h 45)	8 €

De 7 h à 8 h 45 et de 16 h 45 à 18 h 45

Afin de connaître votre éligibilité aux quotients familiaux du CCAS de Férolles-Atilly,  
merci de nous transmettre votre avis d'imposition 2019 avant le 31 octobre 2019.



# Périscolaire - Centre de loisirs

**Cet été, les enfants ont bien profité du centre de loisirs.**

*Sous le thème de Ferol-Lanta des activités ont été proposées telles qu'une chasse au trésor ou l'épreuve des poteaux : celles-ci ayant été très appréciées par les enfants.*

*Les bambins Férollais ont visité le Parc des Félines, l'aquarium Sea Life, la ferme éducative Hi-Han. Tous sont désormais in-collables sur les animaux !*

*Ils ont pu se défouler lors des sorties à l'accrobranche et Wahoo Park.*

*Pour mieux supporter la chaleur, des batailles d'eau ont été régulièrement organisées au grand bonheur des enfants.*



*Ces trois semaines furent inoubliables, tant pour les enfants que pour les animateurs.*

*Merci à Marie (notre doyenne) pour son aide dans l'aventure.*

*L'équipe du CLSH*



## Fête de l'École des Clos



Remise des dictionnaires & calculatrices

## JOURNÉE



## prévention routière

Les élèves de CM1 et CM2 ont été récompensés pour leurs bons résultats au challenge de la prévention routière. Nous les félicitons tous et nous les encourageons à continuer à être de bons citoyens.

### CM1

Sara Jullien Badjah  
Maël Laidouni  
Max Leger  
Léo Patarin  
Lucas Pereira  
Kevin Pointloup  
Lucile Prodo  
Eliot Tuytten  
Joakim Vienet  
Noémie Dos Santos

### CM2

Camille Rhainds  
Ronan Hamiche  
Alexandre Senechal  
Marc-Antoine Fauquembergue  
Lou Moritz  
Thessa Quisserne  
Lou-Ann Antunes  
Anne-Lise Truong  
Eva Garry  
Alexandre Bontemps





## Cette année notre Ecole des Clos accueille 97 enfants.

Les classes ont donc été partagées sur double niveau. La maternelle est constituée d'une classe de petite section et moyenne section pour 15 et 10 enfants. Madame Valérie Pollet s'occupera de ces enfants, accompagnée de Marie et Laurence, nos ATSEM.

La classe de grande section comprenant 14 enfants sera intégrée à la classe de CP qui comporte 13 enfants. Madame Laure Tuytten dirigera cette classe aidée par Laurence pour certaines activités.

Les plus grands et plus nombreux ont été répartis comme suit sur l'élémentaire :

Une classe de CE2 et CM1 dirigée par Madame La Directrice Karine Druon. Elle est composée respectivement de 11 et 13 enfants.

Enfin la dernière classe tenue par Madame Alexandra Colombet aura 6 enfants de CE1 qui seront accompagnés par 15 enfants de CM2 ;

*Nous leurs souhaitons à tous une excellente année scolaire, et pleins de beaux projets.*

Laurent PRODO  
Président de l'Ecole des Clos



Laurence, Marie, Christina et Nathalie  
ATSEM et agents de restauration scolaire



**Ecole des Clos**  
Route d'Ozoir  
77150 Férolles-Attilly  
Directrice : Karine Druon  
Tél. 01 60 02 12 05





### Porte du local technique

Suite à une effraction au local technique, la porte, très abîmée, a dû être changée.

Coût : 2 127.60 €



### Portes et fenêtres

Seconde tranche de travaux de pose de portes et fenêtres des bureaux de la Mairie.

Coût : 6 267.23 €



### Canalisation gaz

Une fuite de gaz a privé la Mairie de chauffage et d'eau chaude sur plusieurs mois. Une nouvelle canalisation a été installée en urgence.

Coût : 14 964.00 €



## Gymnase

### Sol du local rangement

Le local de rangement du gymnase a fait peau neuve !

Coût : 2 081.71 €



### Sol principal du gymnase

La toiture du gymnase était endommagée suite aux diverses intempéries successives. De ce fait, le sol en parquet a gonflé avec l'eau (sur 2m<sup>2</sup>). Cette partie sera refaite en octobre 2019.

La toiture, quant à elle, a déjà été réparée et doit être consolidée en septembre 2019.

Coût réfection de la toiture : 1 920.00 €

Coût réfection du sol : 1 500.00 €



*Une marelle toute belle !*

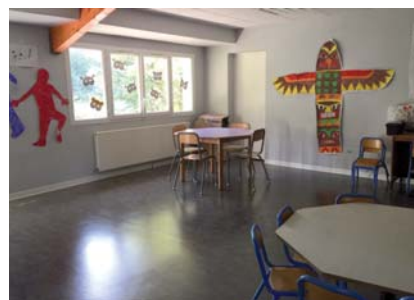


### Glacage sols

Cette année, un glacage des sols de l'Ecole de Clos a permis de leur redonner une nouvelle jeunesse.

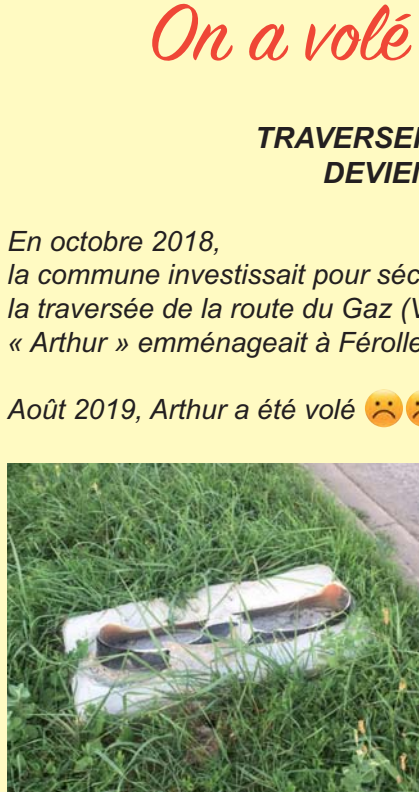
Coût : 1 440.00 €

## Ecole



Comme souvent l'été, l'Ecole des Clos se refait une beauté en l'absence de ses élèves et maîtresses partis se ressourcer.

Depuis août dernier, le bâtiment est équipé d'un système d'alarme complet qui arrêtera enfin les petites intrusions au sein de l'école. Alarme reliée par téléphone permettant aux équipes de la Police Nationale d'intervenir dans les meilleurs délais.



## On a volé Arthur !

**TRAVERSER SANS ARTHUR  
DEVIENT MOINS SÛR...**

En octobre 2018,  
la commune investissait pour sécuriser  
la traversée de la route du Gaz (VC3) :  
« Arthur » emménageait à Férolles-Attilly.

Août 2019, Arthur a été volé 😞😞😞





# Voirie - Espaces verts



## Grilles pluviales

Les inondations répétées chez certains riverains sont « mauvais souvenirs » grâce à la mise en place de grilles d'évacuations des eaux pluviales sur le parvis de la Mairie.

Coût : 14 561.02 €



## Marquage sol

Sécurité routière : Réfection du marquage au sol sur l'ensemble des voiries communales.

Coût : 3 853.52 €

## Réfection route de Servon

Prolongement de la réfection de la voirie (150 mètres linéaires) devant l'hôpital de Forcilles. Souhaitons le respect des limitations de vitesse sur celle-ci !

Coût : 25 723.10 €



## Camion voirie

Réparations renforcées des voiries communales du Bourg et sur la totalité de la « route du Gaz ».

Coût : 29 844.00 €



## Gymnase communal :

Création de 2 places de stationnement pour personnes à mobilité réduite.

Coût : 900.00 €



**Comme tous les ans,  
l'ASLF a œuvré  
pour le bien-être  
de ses adhérents.**



Le bonheur partagé après le match de basket de la St Patrick's day

Remise du trophée  
"Sports pour Tous"



En plus des cours de remise en forme, de renforcement musculaire et cardiaque, d'assouplissement, de danse pour les valides comme pour les personnes handicapées, cette année encore, l'ASLF a organisé des manifestations qui ont réuni un large public dans une ambiance chaleureuse. Les marches d'automne et de fin d'année, la soirée et le gala de danse avec Julien, la St Patrick's Day où les valides et non valides s'affrontent dans un match de volley-ball, sans oublier la fête de l'ASLF.

Tout le monde est reparti heureux de ces moments festifs et attende avec impatience la nouvelle saison.

**Cette année a été marquée par deux événements dont nous sommes très fiers :**

**Le 9 avril 2019, après beaucoup d'efforts et de détermination l'ASLF a remporté le trophée "Sports pour Tous". Cette année, c'est l'Association Sports et Loisirs Férollais (ASLF), située en Seine-et-Marne dans la ville de Férolles-Attilly, qui remporte le trophée Sports pour Tous.**

L'Association travaille en collaboration avec l'accueil de jour APF France Handicap depuis de nombreuses années. Leur action commune vise l'inclusion par le sport des personnes en situation de handicap. Patricia, animatrice du Club, est l'initiatrice de ce projet.

L'organisation des transports est un point majeur dans la réussite de ce projet. Afin de permettre au plus grand nombre de participer, le réseau de transport public Pam propose des créneaux en adéquation avec ceux de l'Association.

Des situations de partage sont également valorisées par le Club avec la mise en place d'un cours mixte de gym d'entretien, des sorties de pleine nature, ou encore, du basket fauteuil. Patricia cherche également à développer des situations de sensibilisation et propose régulièrement aux collégiens de Brie-Comte-Robert (77) des animations sportives avec des mises en situation de handicap.

**Bonne rentrée à tous**

**[aslf.sportsetloisirs@club-internet.fr](mailto:aslf.sportsetloisirs@club-internet.fr)  
01 60 02 31 03**



Entraînement "cardio"



**En juin 2019, Johan pour l'obtention de son CQP.**

Handicapé après un accident, Johan avait comme projet de devenir animateur - formateur pour un public en situation de handicap et de les initier à la pratique du sport. Obstiné et convaincu qu'il réussirait, Johan peut maintenant réaliser son rêve. Le bureau de l'ASLF et tous ses adhérents sont très fiers de lui. Bravo Johan !



**JOHAN**  
Notre champion



## La Compagnie du Théâtre Férollais

La compagnie de votre village s'était engagée à vous faire rire cette saison mais elle n'avait pas imaginé que pour certains spectateurs, ce serait aux larmes.

Ainsi, le samedi 6 avril à 20 h 30, c'est face à une salle comble soit devant plus de 100 spectateurs que notre nouvelle comédie « Début de fin de soirée » de Clément MICHEL a séduit un public aux critiques plutôt élogieuses. Et il en fut de même le dimanche 7 avril à 17 h devant plus de 70 spectateurs. Puis voilà notre petite compagnie récompensée grâce au bouche à oreille qui s'est propagé hors du village. Ainsi, il en résulte que plusieurs services culturels nous ont contacté afin d'inclure cette irrésistible comédie dans leur programmation et ce jusqu'en 2020.

**Aussi, pour ceux qui éprouvent l'envie de rire en cette période parfois anxiogène, vous aurez la possibilité de nous applaudir et/ou nous découvrir :**

- salle Roger Coudert à Servon 77 le samedi 14 septembre 2019 ;
- espace culturel La Rue des Arts à Mandres les Roses 94 le samedi 21 septembre 2019 ;
- espace Potomak La Fontaine à Brie Comte Robert (programmation en cours) ;
- en septembre 2019 dans le cadre d'un festival de théâtre à Ivry sur Seine 94 ;
- à Gurcy Le Chatel 77 (programmation en cours) ;
- à Chanteloup en Brie, le samedi 1 février 2020.

A noter que notre compagnie a également joué le jeudi 20 juin à l'espace culturel de l'Entre Deux Parcs de Lésigny et à l'espace culturel La Grange à Chessy 77 le samedi 11 mai 2019, commune qui participe au subventionnement de ce spectacle, gage de la qualité du jeu des comédiens et de la mise en scène de Romain Deuré qui vient par ailleurs, de terminer son cursus de réalisateur à l'école de cinéma de la Cité de Luc Besson. Dans ce cadre, Romain également comédien de notre Cie



et auteur de deux courts métrages autoproduits, va maintenant élargir sa filmographie et s'éloigner ponctuellement de nos tréteaux.

Aussi, pour suppléer Romain, Jean Philippe va suivre une formation de metteur en scène durant 9 semaines cet été avec l'Académie Charles Dullin. De plus, Jean Philippe a suivi 3 formations d'acteur cette année au sein de la scène nationale de Sénart.

Pour conclure, la saison prochaine, notre Cie va jouer deux comédies simultanément afin de répondre à toutes les sollicitations relatives au spectacle actuel et proposer néanmoins une nouvelle pièce à notre fidèle public Férollais.

*Alors, merci de soutenir Romain, Céline, Valérie, Ludovic, Jean-Luc et Jean-Philippe en plébiscitant cette comédie que nos comédiens désirent partager avec le plus grand nombre.*

**« Un théâtre où on ne rit pas est un théâtre dont on doit rire. »**  
**Bertold Brecht, artiste et metteur en scène.**  
Jean-Philippe, Comédien et Président de la Cie du Théâtre Férollais.



## Music Pour Tous



*Voilà c'est la rentrée et c'est avec un grand plaisir que nous espérons vous rencontrer ou vous retrouver pour une nouvelle année musicale.*

### Nos cours individuels :

- Saxophone et Flute Traversière avec Alain Guillard
- Trombone et Violoncelle avec Pascal Vergnault
- Trompette avec Yvon Guillard
- Piano avec Christophe Caravano
- Chant avec Sarah Khider
- Batterie, Percussions et Basse électrique avec Nicolas Debrie
- Musique Assistée par Ordinateur (MAO) avec Damien Desmier
- Guitare avec Thierry Paul
- Violon avec Caroline Lartigaud

### Nos cours collectifs :

- Eveil musical pour les petits avec Sarah Khider
- Chorale enfants et Chorale adultes Sarah' avec Sarah Khider
- FaMusic avec Alain Guillard
- Batucada avec Nicolas Debrie

**Music Pour Tous a clôturé son année musicale en proposant plusieurs concerts sur le mois de juin.**

**Tout d'abord la soirée-concert, dans l'Eglise de Férolles-Attilly, le mercredi 19 juin au soir, de la chorale adulte Sarah's Band et d'une partie de la classe de chants et chorale enfants gérées par Sarah Khider et, cette année, d'une partie de la classe de piano gérée par Franck Lanone. Nous remercions le diocèse de nous accorder sa confiance pour pouvoir nous produire tous les ans lors de cette soirée-concert. Bravo à tous pour la qualité de vos interventions et la joie d'être ensemble que nous avons partagée avec vous.**



### La journée du 22 juin a permis de proposer plusieurs rencontres musicales.

L'après-midi, le concert des élèves, placé sous le thème des musiques de dessins animés ou séries TV, nous a permis d'écouter le travail effectué par tous les élèves et leurs professeurs. Cela a été également l'occasion de remercier Franck Lanone pour son investissement dans l'école de musique suite à son souhait d'arrêter sa collaboration avec nous. Les cours de piano seront confiés à Christophe Caravano dès la rentrée de septembre. Un grand merci et bravo à tous nos professeurs et nos élèves !

La soirée musicale nous a fait découvrir plusieurs groupes avec la fanfare de l'intercommunalité qui nous a accompagnée pendant l'apéritif, un groupe de hip hop originaire de Lésigny puis une chanteuse accompagnée à la guitare pendant le repas de la fête du village. Et enfin FaMusic a clôturé cette soirée juste avant le feu de la Saint Jean.

**Tous les membres du Bureau de Music Pour Tous remercient l'ensemble des bénévoles, de nos professeurs et tous nos élèves pour leur investissement et leur confiance. A très bientôt !**



# Associations

Le 7 septembre s'est tenue, au gymnase de Férolles-Attilly, la journée « Portes Ouvertes » des Associations.

Les associations présentes ont accueilli un grand nombre de personnes et les ont informées sur les différentes activités proposées.

Le Club de Pongistes de Chevry-Cossigny nous a fait le plaisir d'être présent.

Vous avez été plus nombreux à nous rendre visite cette année et nous vous en remercions.

Très bonne rentrée sportive, musicale et artistique à tous.

## Journée des Associations



Association Sports & Loisirs de Férolles-Attilly



Association Maryse



Tennis de Table



Comité des Fêtes



Atelier Férollais



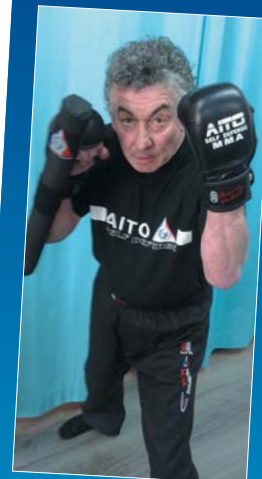
Music Pour Tous

### BIBLIOTHEQUE



Un bénévole se cache en vous ?  
Contactez la Mairie  
01.60.02.21.48

### AITO SELF DEFENSE LESIGNY COURS DISPENSÉS PAR UN INSTRUCTEUR DIPLÔMÉ D'ETAT



L'aito self-défense est une discipline de synthèse, accessible à tous, qui emprunte aux méthodes opérationnelles les éléments d'une self-défense pragmatique, basée sur un leitmotiv simple : sortir le plus indemne possible d'une situation d'agression, son objectif est de donner à ses pratiquants les moyens de se défendre et d'être vigilant si la situation le nécessite.

L'aito puise aussi dans la formidable richesse des arts martiaux traditionnels les techniques et ludique, basée sur l'étude de toutes les dimensions du combat. Ainsi, le pratiquant apprendra les techniques de percussions, de projection et de combat au sol, réunies dans une forme d'assaut tridimensionnel qui lui permettra de développer les aptitudes sur lesquelles il s'appuiera dans sa self-défense (déplacements, cardio, timing, coup d'œil, esquives, capacité à percevoir et à recevoir des percussions, ...).

patrick.lecherbonnier@orange.fr  
Tél. 06 86 52 79 98

BOXE PIEDS POINGS - SELF DÉFENSE - NONFA - BÂTON





## La troisième édition du *Carnaval Férollais* s'est déroulée le samedi 23 mars.

Adultes et enfants se sont réunis place de la Mairie à 14 h pour déambuler dans les rues de notre village.

Une société de sécurité a veillé au bon déroulement de ce carnaval. Trois mois avant cette date, le Comité des Fêtes et quelques ados (qui se reconnaîtront) sont venus préparer deux chars réalisés grâce au prêt de Caddy par Carrefour Market de Lésigny. Nous les remercions.

Ces jeunes ont créé un premier char très coloré sur le thème de la paix accueillant 3 passagers lançant cotillons et bulles. Le second a évolué au cours de sa construction. Il a d'abord ressemblé à un bateau, puis à un lapin pour finir en gros poisson au gros nez, gros yeux et sa très grande langue.

Patrick professeur de self défense a prêté son quad afin de tirer la remorque transportant Monsieur et Madame CARNIVAL. Remorque réalisée par le Comité des Fêtes et décorée par quelques enfants de l'Ecole des Clos sous la surveillance d'Emilie.

Le cortège a tout d'abord emprunté la Grande Rue sous les roulements de tambours et des cloches de la Batucada. il a remonté la rue de l'Avenue sous la musique de notre « char sono » installé sur le camion des Services Techniques décoré pour l'évènement.

Nous avons observé un premier arrêt à l'entrée du Clos du Réveillon, où l'Orchestre de Fa Music a produit son premier registre de musique de carnaval. A leur tour les danseurs de Julien, présents pour la deuxième année consécutive, ont dansé sur du tchatcha et une salsa.

Le défilé est reparti par l'Allée du Réveillon avant de redescendre par la grande rue où un second arrêt a été effectué pour d'autres démonstrations musicales et dansantes des trois groupes.

Enfin à l'arrivée pour le goûter, place de la Mairie, nous avons brûlé comme la tradition le veut, Monsieur et Madame Carnaval.



*Bravo à tous les participants*



21 avril

*C'est une tradition, chaque année pour le dimanche de Pâques, l'équipe du Comité des Fêtes organise une chasse aux œufs aux abords de l'Eglise.*

*Nombreux furent les petits Férollais à venir chercher les précieuses friandises au chocolat. La récolte fût fructueuse et délicieuse !*

*Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !*



*Chasse aux œufs*

Sortie du 11 mai

## «La Venise du Gatinais»

Cette journée a débuté par une visite pédestre commentée des quartiers les plus anciens situés en partie du côté du canal du Loing. Sous une délicieuse petite pluie fine, notre guide nous commenta l'histoire du canal et de l'ancien château médiéval. Nous pûmes depuis cet endroit, tout en longeant le canal, découvrir les anciens remparts et les tours qui protégeaient la ville ainsi que passerelles et écluses.

Nous avons ensuite poursuivi notre balade dans le quartier ancien où d'autres beaux endroits se révélèrent : ici un petit pont enjambant un ruisseau, là, une ruelle jalonnée de maisons à pans de bois, la très belle église « Sainte Madeleine », dont une partie importante a conservé ses magnifiques décorations peintes originales et, à deux pas de celle-ci, située dans une des maisons les plus anciennes de la ville : « La Maison de La Praline » où nous étions attendus pour une dégustation. Ah, culture quand tu nous tiens !

Après un très bon déjeuner, le soleil avait choisi de se joindre à nous et nous allions nous diriger vers l'embarcadère pour une croisière sur les canaux quand on vint nous informer... que le bateau était en panne (!) On nous a proposé alors de nous diriger vers le musée Girodet pour une visite guidée. Très beau musée, très belle exposition. Quand on est en bonne compagnie tout va bien.

Après une présentation et dégustation de chocolats, nous nous sommes dirigés vers notre autocar pour le retour à la maison. A l'année prochaine pour de nouvelles aventures... avec plus de soleil et... sans panne.



Reprise de l'activité de Peinture le lundi 7 octobre 2019  
Les cours se dérouleront tous les lundis de 14 h à 21 h  
La durée des cours est de 2 h ou 3 h au choix  
(ex : 14 h à 16 h ou 14 h à 17 h etc...et selon les places )

*Peinture à l'huile, Acrylique, Aquarelle, Pastel, Dessin sont proposés, le tout dans une ambiance sympathique !*

**ATELIER PEINTURE**



Quelle belle fête nous avons  
encore eu cette année !!!

22 juin 2019

Un superbe soleil et une belle température nous ont accompagnés dès 8 h pour finaliser les installations de notre Fête Annuelle.

Quatre structures gonflables ont reçu les petits et grands pieds de nos enfants tout au long de cette journée.



La première, un parcours long de 21 mètres sur le thème Cow-boy permettait aux plus grands de se jeter sur des punchings-balls et de traverser des anneaux avant d'escalader et de glisser sur un toboggan situé à 3,50 m.

La seconde, une île aux palmiers pour se reposer à l'ombre tout en sautant sur une grosse tortue et un gros poisson coloré.

La troisième, celle qui a plu au plus grand nombre d'entre vous, la joute. Les joueurs devaient monter en équilibre sur un plot et renverser leurs adversaires avec cette grosse balle gonflée suspendue à un élastique.

La dernière était réservée aux tout petits. Un parcours fermé pour une meilleure surveillance au milieu de petits animaux de la jungle qui basculaient lorsque l'on grimpeait dessus.

Un grand merci aux bénévoles qui ont aidé à installer et à ranger ces structures gonflables.

Et bien évidemment pour notre village, le stand de tir, tenu par l'Association des chasseurs de Férolles-Attilly, c'est 1000 plombs qui ont été tirés tout au long de cette journée.

Bravo aux 3 gagnants du concours qui se sont vu remettre pour le premier une tente de camping 2 places, le second une glacière sac à dos et le troisième un jeu de plage de volley et de badminton.



Merci à tous d'être venus à cette fête du Village et des Clos qui a été une belle réussite et a fini par un très beau feu de la Saint Jean.

Merci à tous les bénévoles qui sont venus nous prêter mains fortes.

Et pour finir un grand MERCI au personnel du service technique et à Sam.

Le Comité des Fêtes

## Fête de la musique

La fête de la musique a débuté à 14 h ou nous avons écouté les meilleurs morceaux des élèves de l'école de musique de notre commune.

Madame le Maire a remis une calculatrice aux enfants de CM2 pour les féliciter de leur année scolaire et leur souhaiter une bonne rentrée au collège. Les petits de grande section, qui l'année prochaine iront dans la cour des grands pour rentrer au CP, ont reçu leur premier dictionnaire.







## ATELIER + de Pas

Le CCAS de Férolles-Attilly, en partenariat avec l'Assurance Retraite du PRIF, a mis en place l'atelier « Plus de pas » et le groupe de marche est né.

Il est composé de 10 femmes, 2 hommes et n'est pas réservé uniquement aux retraités.

La marche est essentielle pour la santé de tous.

Une fois par semaine en principe le mardi (matin ou après-midi) le groupe marche environ une heure. Une belle ambiance s'est installée, ce groupe ne demande qu'à s'agrandir et toute nouvelle personne sera la bienvenue.

**N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie pour plus de renseignements.**

Marcher...  
c'est  
l' *pied* !



## Séniors en vacances !

**Cette année 9 Férollaises et Férollais partiront du 21 septembre 2019 au 28 septembre 2019 au « Bois d'Amont » dans le Jura, en partenariat avec les CCAS de Lésigny, de Chevry-Cossigny et l'organisme ANCV.**

### Au programme

De nombreuses visites :

- Musée de la Boissellerie
- L'Atelier d'un Maître Pipier
- La Cathédrale Saint-pierre
- Découverte de la Ville de Genève avec traversée en bateau du Lac Léman (de la rive française Yvoire de la cité médiévale jusqu'à Nyon en Suisse)
- Musée des Lapidaires etc...



**Merci de votre participation et nous attendons avec impatience le reportage que nos Séniors ne manqueront pas de nous faire avec de jolies photos souvenirs afin de « vous donner l'envie d'avoir envie » de participer l'année prochaine ...**



## A venir...

Une information ultérieure vous sera adressée pour les dates de ces deux ateliers, et une information sera mis sur le site internet : [www.ferolles-attilly.fr](http://www.ferolles-attilly.fr).  
Vous pouvez vous faire connaître en Mairie si vous êtes intéressés en raison des places limitées.



Entièrement pris en charge par la Mairie et le CCAS de Férolles-Attilly cet atelier a été spécialement conçu afin de répondre aux attentes de toutes les personnes qui souhaitent entretenir leur mémoire de manière innovante et dynamique.



De nombreuses études ont permis de mettre en évidence les bienfaits de l'activité physique sur la santé du cerveau : irrigation, mémoire, langage, raisonnement...

Cet atelier se déroulera sur 6 mois à raison d'une heure par semaine, sur inscription pour un groupe de 12 personnes.

Il sera animé par Cécile Dubreuil, (Diplômée Activités Physique Adaptées spécialisation « Accompagnement des Séniors - Fondatrice et animatrice de SMILE), que les Férollaises et Férollais ayant participé aux autres ateliers, connaissent bien et l'apprécient beaucoup pour son professionnalisme, sa pédagogie et sa gentillesse.



## ATELIER «Tablette»

Formation à l'utilisation de tablettes numériques pour les retraitées.

*Avec le soutien de la Conférence des financeurs, du Département de Seine-et-Marne, l'Association Delta 7 vous présentera son programme « Autonomie 2.0 ».*

*Il s'adresse à toute personne retraitée désirant découvrir ou gagner en confiance dans son usage de la tablette numérique.*

*Cette formation ludique aborde aussi bien la manipulation pratique de la tablette que l'apprentissage de la navigation sur Internet, l'usage des mails, ainsi que de nombreux services en ligne.*

*Pendant toute la durée de la formation, le participant est équipé d'une tablette qu'il peut emmener à son domicile pour en profiter au quotidien.*

### Une formation en groupe personnalisée

- Cet atelier se fera en groupes limités à 12 personnes afin de faciliter l'apprentissage dans une ambiance agréable d'échange.
- Pour les participants possédant déjà une tablette, des temps dédiés au transfert de connaissances sont prévus pendant la formation.

## NUMEROS UTILES

### CONTRIBUTIONS DIRECTES

Service des Impôts - avenue de la Malibran  
77680 ROISSY-EN-BRIE 01 64 43 17 00

### TRESORERIE DE ROISSY - PONTAULT-COMBAULT

Avenue de la Malibran  
77680 ROISSY-EN-BRIE 01 64 43 17 00

### AMBULANCES

Ambulance du Château  
77150 FEROLLES-ATTILLY 01 60 28 58 77  
Chevry Ambulance - 77173 CHEVRY-COSSIGNY 09 60 10 39 91  
Ambulances Yes Ambulances - 77150 SERVON 01 60 02 08 32

### TAXIS

Taxi du Réveillon 06 88 43 32 43 / 01 60 02 30 73  
A.A.CHRISTOPHE Taxi 06 79 38 95 84  
Diligent'Services 06 88 52 29 46

### EAUX

VEOLIA EAU 09 69 36 04 00  
URGENCES TECHNIQUES VEOLIA EAU 09 69 36 86 24  
LYONNAISE DES EAUX 0810 385 385

### GAZ

DEPANNAGE & URGENCES 0800 473 333  
GDF SUEZ Particuliers : 09 77 40 84 08  
Urgence : 09 77 40 11 42

### EDF

ELECTRICITE DEPANNAGE 09 72 67 50 77

## NUMEROS D'URGENCES

En cas d'urgence, veuillez composer le :

- SAMU 15
- POLICE SECOURS 17
- POMPIERS 18
- APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112
- GROUPE HOSPITALIER  
SUD ILE DE FRANCE de MELUN 01 81 74 17 17
- HÔPITAL DE BRIE-COMTE-ROBERT 01 60 62 62 62
- HÔPITAL DE FORCILLES 01 60 64 60 60
- HÔPITAL DE MELUN 01 64 71 60 00
- SOS MEDECINS BRIE / SENART 36 24 (0,15 €/mn)  
ou 0820 077 505
- CENTRE ANTI POISON 01 40 05 48 48
- COMMISSARIAT MOISSY-CRAMAYEL 01 64 13 50 00
- POLICE DE BRIE-COMTE-ROBERT 01 64 05 15 75
- URGENCES GAZ NATUREL 0800 473 333
- GAZ DEPANNAGE 0810 433 077
- ELECTRICITE DEPANNAGE 0810 333 077
- VEOLIA EAU 0811 900 400
- LYONNAISE DES EAUX 09 77 40 11 43

## TRANSPORTS

De la ville de Férolles-Attilly, vous pouvez accéder à Brie-Comte-Robert, Ozoir RER, Créteil, Santeny. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au site de [Transdev Ile de France](http://Transdev Ile de France).

Ligne 12 : Créteil - Santeny  
Ligne 14 : Servon - Ozoir la Ferrière  
Ligne 201 : Férolles - Ozoir (RER E)



### Collecte déchets ménagers :

- ▶ Mardi et samedi

### Collecte sélective :

- ▶ Vendredi

### Encombrants :

- ▶ 3<sup>ème</sup> mardi du mois  
(à sortir la veille au soir)



contact@lespaniersdupuitsgodichon.org  
Tél : 06 08 71 90 31



ZOO DU BOIS D'ATTILLY  
ROUTE DE CHEVRY 77150 FEROLLES ATTILLY  
01.60.02.34.34 CONTACT@ZOO-ATTILLY.FR

LA BALADE FAMILIALE IDEALE  
WWW.ZOO-ATTILLY.FR



## VINCENT -PIZZAS

Fabrication artisanale

Cuisson au feu de bois

06 09 97 66 63

06 43 43 03 82

Le mercredi  
à Férolles-Attilly  
Parvis de la Mairie à partir de 16 h.





# 2019

**21 septembre** Concours de pêche Etangs de Férolles Comité des fêtes 9 h - 12 h

**SEPTEMBRE**

**NOVEMBRE**

**9 et 10 novembre** Expo peinture à l'huile Salle J.H. Provost Comité des fêtes 9 h - 18 h  
**16 novembre** Concert Hommage Salle polyvalente Music Pour Tous 20 h - 24 h  
**21 novembre** Beaujolais Nouveau Salle polyvalente Comité des fêtes 20 h - 24 h

**14 décembre** Marché de Noël Gymnase Comité des fêtes 10 h - 19 h

**DECEMBRE**

# 2020

**JANVIER**

**18 janvier** Vœux du Maire Salle polyvalente Mairie 11 h - 14 h

**1<sup>er</sup> février** Danse de salon Salle polyvalente ASLF 20 h - 24 h  
**29 février** Soirée groupes Salle polyvalente Music Pour Tous 20 h - 24 h

**FEVRIER**

**MARS**

**14 mars** St Patrick's day Salle polyvalente ASLF 14 h - 19 h  
**28 mars** Carnaval Rues du village TOUS 14 h - 19 h

**22 avril** Chasse aux oeufs Autour de l'église Comité des fêtes 20 h - 24 h  
**24 au 26 avril** Théâtre Férollais Salle polyvalente Théâtre Férollais 20 h - 24 h

**AVRIL**

**MAI**

**9 mai** Concert Salle polyvalente Music Pour Tous 20 h - 24 h

**6 juin** Fête de l'ASLF Salle polyvalente ASLF 14 h - 24 h  
**13 juin** Gala de danse (ASLF) Salle polyvalente ASLF 20 h - 24 h  
**13 juin** "Terre impressionniste" Auvers sur Oise Comité des fêtes Journée  
**19 juin** Fête des écoles Parking château Ecoles et mairie 17 h - 24 h  
**20 juin** Fête du village et musique Parking château Comité des fêtes 14 h - 24 h  
**26 juin** Repas fin d'année Salle polyvalente ASLF 14 h - 24 h

**JUIN**